



FERMETURE DU DISTRICT



En période estivale, le secrétariat sera fermé comme suit :

* tous les vendredis après-midi du Lundi 1er Juillet au Vendredi 26 Juillet 2024 inclus

* du Lundi 29 Juillet au Dimanche 18 Août 2024 inclus

Réouverture le Lundi 19 Août 2024 à 9 H 00.

INFORMATION

Merci de communiquer au District les adresses des nouvelles boîtes mails sur lesquelles vous souhaitez recevoir les informations, si elles ont changé depuis la saison dernière.



Libérez-vous des exigences administratives !
Ain Profession Sport et Culture prend en charge les contraintes liées à vos emplois associatifs

BOOSTEZ

VOTRE RENTRÉE & VOS PROJETS

ET GAGNEZ DU TEMPS

AVEC L'ASSOCIATION
AIN PROFESSION SPORT ET CULTURE

spécialiste de l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation
Gestion administrative des structures associatives
Mise en relation offre et demande d'emploi
Plateforme Sport-Santé
Centre de formation/insertion

   www.ain-profession-sport.fr
contact@ain-profession-sport.fr





COMITE DE DIRECTION

Suite à la réunion du Bureau du District de l'Ain en date du 22 Juillet 2024, les commissions d'appel disciplinaire et règlementaire ainsi que de discipline sont validées comme suit :

Appel Disciplinaire

Présidente : MERIAUX Céline.

Membres : FLOTTET Valentin, GILLY Stéphanie, GUICHERD Olivier, GUTIERREZ Raul, GUTIERREZ RAMOS Andreas, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, MOTTION Frédéric, PROST Alexandre.

Appel Règlementaire

Présidente : MERIAUX Céline.

Membres : FLOTTET Valentin, GILLY Stéphanie, GUICHERD Olivier, GUTIERREZ RAMOS Andreas, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, MOTTION Frédéric, PROST Alexandre.

Discipline

Présidente : GAILLARD Colette.

Instructrice : GALLICE Catherine.

Membres : CHABAUD Loïc, DESMARIS Victor, JANTET Bernard, JOSSERAND Alain, PONS Dominique, TOUZANI Hamid.

COMMISSION DES REGLEMENTS

CREATION DE CLUB

Bourg Futsal 01 : n° affiliation 564915

FC Bellignat : en attente de pièces

FUSION CREATION (en attente de validation par la LAuRAFoot)

FC Artemare Valromey

INACTIVITES

BAGE : U19 – U18 ; U18F – U17F – U16F ; U17 – U16 ; U15F – U14F ; U15 – U14 ; U13F – U12F ; U13 – U12.

ESSOR BRESSE SAONE : SENIORS ; U19.

FEILLENS : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14 ; U13 – U12.

REPLONGES : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14.

BETTANT : U19 – U18 ; U17 – U16 ; U15 – U14.

ENTENTES

Rappel de la décision du Comité de Direction du 29 Août 2022

Le Comité de Direction décide que les noms donnés par les clubs à leur(s) entente(s) devront obligatoirement être composés du nom du club responsable. Tout autre appellation sera refusée et modifiée en conséquence.

SENIORS

. Vaux en Bugey et St Denis Ambu. Château Gaillard (équipe 1)

Club responsable : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Ent. Vaux St Denis

. Vaux en Bugey et St Denis Ambu. Château Gaillard (équipe 2)

Club responsable : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Ent. Vaux St Denis

U18

. St Denis Ambu. Château et Vaux en Bugey (équipe 1)

Club responsable : St Denis Ambu. Château

Nom de l'entente : Ent. St Denis A CFC Vaux

. Oyonnax ATT et Veyziat (équipe 1)

Club responsable : Oyonnax ATT

Nom de l'entente : Oyonnax ATT Veyziat

. Foot Trois Rivières et Fareins Saône Vallée (équipe 1)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV

. Foot Trois Rivières et Fareins Saône Vallée (équipe 2)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV

U15

. St Denis Ambu. Château et Vaux en Bugey (équipe 1)

Club responsable : St Denis Ambu. Château

Nom de l'entente : Ent. St Denis A CFC Vaux

. St Denis Ambu. Château et Vaux en Bugey (équipe 2)

Club responsable : St Denis Ambu. Château

Nom de l'entente : Ent. St Denis A CFC Vaux

. Foot Trois Rivières et Fareins Saône Vallée (équipe 1)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV

. Foot Trois Rivières et Fareins Saône Vallée (équipe 2)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV

. Foot Trois Rivières et Fareins Saône Vallée (équipe 3)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Foot 3 Rivières Fareins SV

U13

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 1)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 2)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 3)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 4)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Guéreins et Chaneins (équipe 1)

Club responsable : Guéreins

Nom de l'entente : Ent. Guéreins Chaneins

U11

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 1)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 2)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 3)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

U7

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 1)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 2)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

. Fareins Saône Vallée et Foot Trois Rivières (équipe 3)

Club responsable : Fareins Saône Vallée

Nom de l'entente : Ent. Fareins SV 3 Rivières

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Le calendrier des championnats sera établi après diffusion des calendriers de la Ligue.

Diffusion des poules de D4 la semaine prochaine (1 dossier en cours)

Confirmez vos engagements via footclubs pour la D5 et les coupes.

Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

La réunion de rentrée pour les U18 et U15 aura lieu le **samedi matin 24 août 2024** à **ST MARTIN du MONT** (à confirmer).

Vous avez jusqu'au 20 août pour confirmer vos engagements d'équipes via « **Footclubs** ».

Pensez à formuler vos desideratas

Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel important aux clubs :

Pour éviter de perdre trop de temps dans les réunions j'accompagne en U7/U9/U11/ et U13 prévues le mardi 3 septembre et le mercredi 4 septembre, pensez à mettre à jour : [les coordonnées de vos éducateurs](#) dans footclub ou envoyez un mail au district.

Quelques dates à retenir pour le début de saison 2024 - 2025

Début des différents Plateaux :

U13 : 1^{er} tour du Festival Pitch le 19 Octobre 2024
1^{ère} journée de championnat le 14 Septembre 2024
2 Phases cette saison

U11 : 1^{ère} journée de championnat le 14 Septembre 2024

U9 : Journée d'accueil U9 le 14 Septembre 2024
3 lieux : Ceyzériat, Bâgé et Meximieux
1^{er} Plateau le 21 Septembre 2024

U7 : 1^{er} Plateau le 21 Septembre 2024

Réunions « J'accompagne » Voir la liste des clubs par secteur et les lieux sur le site

Bas Bugey : le mardi 3 Septembre 2024 à 19 heures à Culoz pour les U7, U9, U11 et U13

Bugey : le mercredi 4 Septembre 2024 à 19 heures à Châtillon la Palud pour les U7, U9, U11 et U13

Haut Bugey : le mardi 3 Septembre 2024 à 19 heures à Veyziat pour les U7, U9, U11 et U13

Bresse : le mercredi 4 Septembre 2024 à 19 heures à Foissiat pour les U7, U9, U11 et U13

Dombes Côtière : le mardi 3 Septembre 2024 à 19 heures à Miribel pour les U7, U9, U11 et U13

Val de Saône : le mercredi 4 Septembre 2024 à 19 heures à Replonges pour les U7, U9, U11 et U13

U13

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U13 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U11

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U11 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U9

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U9 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U7

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U7 sur Footclubs.

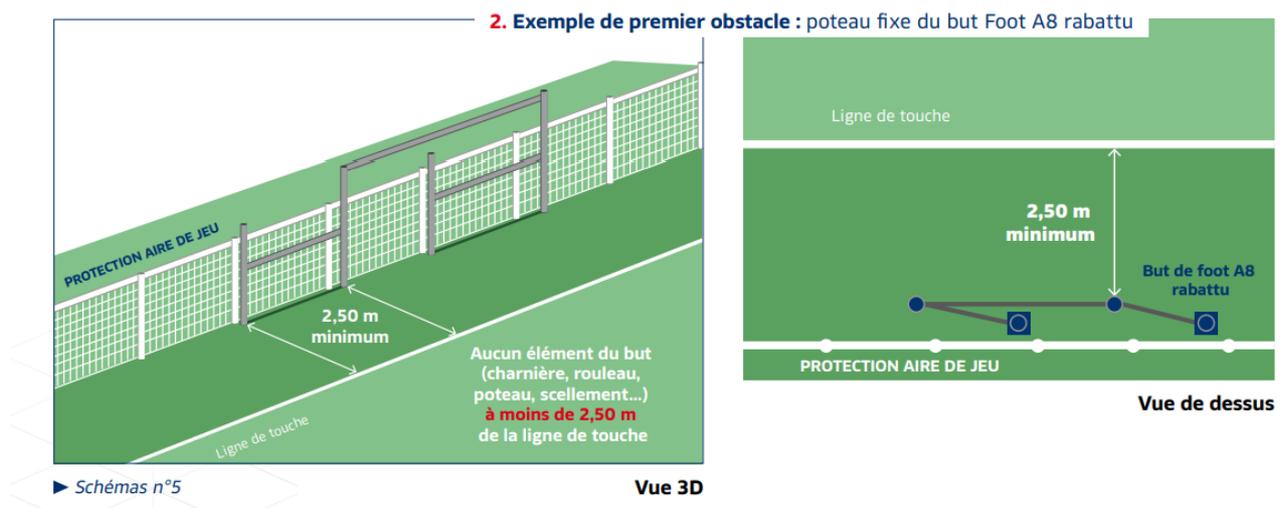
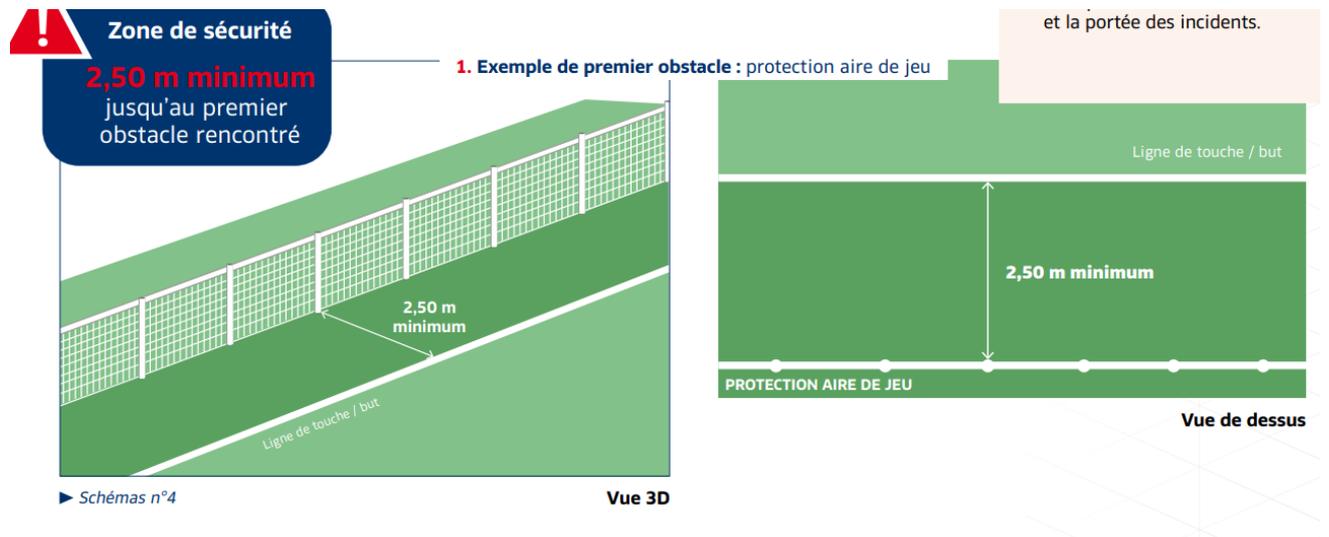
Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

A l'attention de tous les clubs

La CDTIS vous demande durant cette intersaison de mettre en conformité vos tracés de lignes de l'aire de jeu pour obtenir 2,50 m minimum entre la ligne et l'obstacle le plus proche (mât d'éclairage, buts de foot à 8, main courante...) en tenant des règles mentionnées ci-dessous.

Si cette distance n'est pas respectée, cela entraine une non-conformité majeure ayant pour conséquence le retrait de l'installation jusqu' à la date de fin de travaux.



La CDTIS vous recommande durant cette intersaison de mettre en conformité vos buts de foot à 11 en tenant des règles mentionnées ci-dessous.

3.9.1.2 Dimensions et positionnement

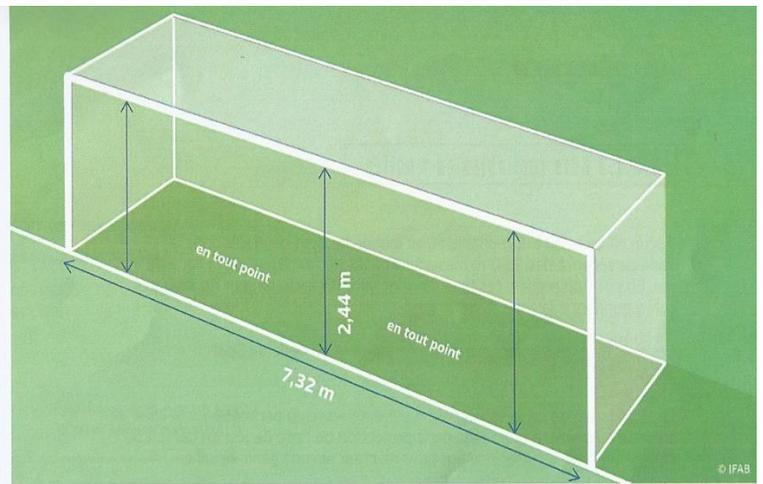
Les buts ont les dimensions intérieures ci-après :

- ▶ longueur : 7,32 m
- ▶ hauteur : 2,44 m

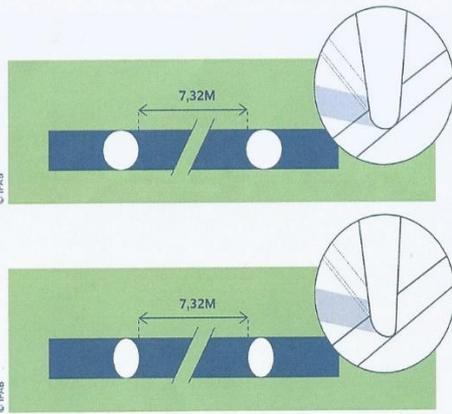
La longueur entre les poteaux et la hauteur sous la barre transversale doivent être constants telle que prévue dans les Lois du jeu de l'IFAB.

La section des poteaux peut être ronde, elliptique, ovoïdale.

Elle est comprise entre 10 cm à 12 cm et correspond à la largeur de la ligne de but.



▶ Schéma n°19



▶ Schémas n°18



- ▶ Un but de réserve, facile à installer en cas de besoin, est disponible dans l'enceinte de l'installation.



- ▶ Une tolérance de +/- 1 cm sur la hauteur sous la barre et la ligne de but est admise.



▶ Schéma n°20

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la commune d'Attignat pour la création d'un terrain en pelouse synthétique – demande transmise à la ligue.
- Demande de la commune de Poncin pour le passage en LED de l'éclairage du terrain existant – demande transmise à la ligue.

Installations ayant des non-conformités majeures à lever durant l'intersaison.

- Stade municipal de Mézériat 1 -modifications en cours par le propriétaire de l'installation
- Stade municipal de Dortan – travaux terminés – demande de lever de la non-conformité transmise à la CRTIS.
- Stade Henri Rigollet de Jayat – rendez -vous à prendre avec le propriétaire de l'installation pour regarder les travaux à entreprendre.

Programmations à compter du 19 août 2024

- Stade Orindis 2 NNI 012650102 de Montréal-la Cluse
- Stade municipal NNI 011380101 de Culoz
- Stade du Fresne NNI 012940101 de Peyrieu
- Stades des Brotteaux 1 et 2 NNI 014500101 et 014500102 de Villieu Loyes Mollon
- Eclairage du complexe sportif Fétan 1 de Trévoux NNI 0142700101

Pour la CDTIS : JF JANNET